

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 18 FÉVRIER 2020

**Membres présents :** Les enseignant(e)s de l'école, Monsieur le Maire, Mmes et M. les représentants de parents d'élèves, Manon (MJC Palente)

**Absents excusés :** Madame l'Inspectrice de Besançon 7, Madame Truchetet, adjointe aux affaires scolaires, Mme Giacomuzzi, parent élu remplacée par Mme Tauveron, M. Vanardois enseignant en congé maladie

La séance est ouverte à 18h05 sous la présidence de la Directrice.

**Secrétaire :** M. Petot

**Compte-rendu du précédent conseil d'école :** il n'apporte pas de remarque particulière.

### **Activités diverses :**

- **11 Novembre :** un grand **merci** aux enfants et parents présents à la commémoration le matin.
- **Piscine :** les classes de CP et de CE1/CE2 ont terminé leur cycle le mardi après-midi : 7 séances ont été faites, le niveau des enfants était bien correct.
- **Cinéma :** les classes de CM2 et de CE2 sont allées voir « L'homme qui plantait des arbres ».  
Les classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2 et CM1 sont allées voir « Jiburo ».  
Les entrées et les bus sont payées par les coopératives scolaires.
- **Intervention de la brigade de la prévention juvénile :** elle a eu lieu dans la classe de CM2 : les dangers d'internet, le racket, le harcèlement, les atteintes au corps ont été débattus.
- **TÉLÉTHON :** cette année, beaucoup d'élèves ont participé le samedi 7 décembre après-midi à la manifestation organisée par M. Hequette adjoint au Maire : fabrication et vente de brochettes de bonbons par les CM2 bénévoles, vente d'objets divers par les CM2 bénévoles, danses par tous les enfants présents. L'après-midi et la soirée ont rapporté environ 3700 euros.
- **Bouchons :** il est toujours conseillé et recommandé d'apporter ses bouchons à l'école. Un bac est prévu à cet effet sous le préau et les bouchons sont récoltés par la croix verte.
- **Spectacle de Noël : un spectacle de marionnettes** a été proposé le vendredi 6 décembre à la salle d'animation. L'école remercie la municipalité qui a financé cette animation.
- **Interventions architectes :** elles ont eu lieu dans les classes de CE1/CE2 et CM1 :  
Les enfants de CE1/CE2 ont travaillé le repérage sur le plan de Thise et ont classé des photos chronologiquement.  
Les enfants de CM1 ont réalisé des maquettes.
- **Lien intergénérationnel :** la classe de CE2 est allée à la maison de retraite un après-midi présenter des chants et des danses aux personnes âgées et leur donner des petites cartes de bonne année.
- **STAPS :** toutes les classes accueillent des étudiants en STAPS tous les lundis après-midi : danse, gymnastique, lutte, athlétisme et acro-gym sont au programme. Un cycle de 6 séances s'est terminé le 10 février, il est suivi d'un autre cycle de 6 séances jusqu'au 6 mai.
- **Concert :** la classe de CM1 a assisté à un concert : « Le carnaval des animaux ».

- **Battle de lecture** : les classes de CE1/CE2 et CE2 s'investissent dans ce projet : lecture de livres par un adulte (maîtresse ou bibliothécaire), vote pour le choix des livres en vue de constitution des groupes pour présenter les livres sous forme de scénettes et battle au mois de juin avec d'autres écoles.
- **Printemps des poètes** : les classes de CE2, CM1 et CM2 s'investissent dans ce projet, des personnes diverses : Mme Mignot, Mme Bossong, les pompiers et Serge viennent aider et motiver les enfants. Ce projet est à l'initiative de M. Billaut, président de l'atelier d'écriture de Thise. Le thème de cette année est **le courage**. Une cérémonie pour la présentation des productions des élèves aura lieu le **vendredi 3 avril à 19h** à la salle de l'amitié. (Des invitations seront données ultérieurement)
- **Spectacle JMF** : les classes de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et CM2 ont assisté à un spectacle «Duologie» au petit Kursaal. Les classes de CE2 et CM1 ont assisté à «Cinéklang» . Le transport et les entrées sont compris dans le budget accordé à l'école par la municipalité.

**La Directrice rappelle que les activités communes à toutes les classes sont mises en valeur et rapportées sur le site de l'école dont l'adresse et les codes ont été donnés en début d'année.**

**Boum** : la Directrice souhaite relancer ce projet pour les enfants. L'aide des adolescents des Thisiens du coin et des parents d'élèves sera sollicitée. La **boum** est fixée au **11 avril à la salle des fêtes**. Une réunion est organisée jeudi 20 à 20 h à l'école.

**La Directrice ajoute qu'une chorale sera proposée aux familles au gymnase le mardi 30 juin à 20H, ce sera l'aboutissement du travail en chorale de toute l'année.**

La Directrice souhaiterait connaître le bilan de la vente de sapins et demande un petit compte-rendu à la FCPE : M. Petot fait le bilan financier : 456 euros de bénéfice pour les sapins, 259 euros pour les stands, 454 euros seront disponibles pour l'école élémentaire.

La Directrice souhaite savoir si les parents FCPE ont reparlé avec la nouvelle directrice de maternelle de la répartition des bénéfices de la tombola. M. Petot explique que cela n'a pas été fait pour ne pas mettre en difficulté la nouvelle Directrice. Il précise que les 1000 euros dûs à l'école élémentaire seront utilisés pour les enfants. Les enseignant(e)s échangeront entre eux pour l'utilisation (ou non) de cet argent.

### **Budget 2020 :**

Rappel du budget de l'an passé :

- fournitures administratives et scolaires, livres et abonnements : 37 euros par élève (5 euros par élève sont pris pour les fournitures administratives et le papier et l'abonnement à CANOPE).
- sport : 350 euros
- frais de transport et entrées pour les concerts JMF et la piscine
- un transport par classe dans un rayon de 20 km
- spectacle de Noël
- frais de transport pour la visite des CM2 au collège
- pharmacie
- 280 photocopies par élève par an

La Directrice souhaite que ce budget soit reconduit pour l'année 2020. M. le Maire précise que le budget sera voté ultérieurement.

L'école est désormais dotée d'une imprimante couleur depuis début janvier. Merci à la municipalité.

**DUER:** la Directrice fait la présentation du document unique d'évaluation des risques dans l'école.

Ce document fait un état des lieux de l'école en termes de risques sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels. Suite à cet état des lieux, une liste d'actions de prévention est établie au regard de chacun des risques identifiés.

Il sera revisité chaque année et le plan de prévention sera réactualisé.

3 fiches ont été rédigées pour ce premier semestre.

### **Evaluations LSU :**

**Evaluations CP/CE1 :** des évaluations nationales communes à toutes les classes de CP et de CE1 ont été faites en septembre pour les deux niveaux et en janvier pour les CP.

Tous les parents ont été reçus pour la présentation des premiers résultats.

Les résultats ont été analysés par la Directrice et les enseignantes en présence de la maîtresse de grande section.

Les **LSU (livret scolaire unique)** ont été remplis avant le 7 février pour le premier semestre.

La Directrice rappelle que les parents doivent désormais se connecter à **EDUCONNECT** afin de pouvoir accéder aux livrets des élèves.

**Stages de remise à niveau CM1/CM2 :** ils auront sans doute lieu comme chaque année (avril, juillet, août). Les enseignants proposeront à certains élèves l'inscription à ces stages. Ils ont lieu à l'école de Thise ou dans une école proche, ils ont une durée de 15 heures par semaine à raison de 3 heures par matinée du lundi au vendredi.

Les familles peuvent accepter ou refuser ce stage.

### **Coopérative scolaire :**

La Directrice présente le bilan de l'année 2018/2019 et fait circuler le cahier de comptes. Les parents élus peuvent prendre rdv avec la Directrice afin de lire davantage ce cahier.

Elle précise que, pour cette année scolaire, 2254 euros de cotisations ont été reçues. Elle rappelle que les cotisations aident à financer l'achat de petit matériel pour les arts plastiques, les abonnements de différents périodiques dans les classes, les entrées au cinéma, certains transports pour le cinéma, quelques friandises pour Noël, Pâques, des timbres pour l'envoi de courrier des élèves ...

### **Informatique :**

Un petit état des lieux est fait par M. Lapprand : tout est au point : des ordinateurs portables sont en service avec le wifi. Il est précisé que le wifi n'est allumé que ponctuellement, lors de l'usage du matériel informatique. Des problèmes de batterie sont parfois rencontrés. Toutes les classes sont équipées de vidéo projecteurs.

Les parents de la liste présentée par Mme Michel demandent quel est le moteur de recherche utilisé par les enfants lorsqu'ils font des recherches sur internet à l'école : quel que soit le moteur de recherche utilisé, l'accès à internet est sécurisé, un essai est fait pendant la séance.

### **Sécurité / travaux :**

La Directrice remercie la municipalité pour la deuxième corne de brume et les nouvelles trousse à pharmacie.

Elle souligne cependant que le téléphone sans fil longue portée est toujours en attente.

Les parents de la liste présentée par Mme Michel demandent s'il pourrait être envisagé d'ajouter des râteliers pour les vélos et les trottinettes : en attente. M. le Maire propose d'en envisager avec des palettes.

**Questions et remarques de parents délégués :**

*Liste de Mme Michel* : un grand merci aux CM2 qui, avec leur maître, réalisent un jardin pédagogique. C'est un super projet. M. Lapprand précise que c'est le commencement d'un autre projet à venir.

Pourquoi les enfants ne peuvent-ils plus aller aux toilettes lorsqu'ils sont à la cantine ? Manon précise qu'ils ont le droit. M. le Maire ajoute qu'ils y vont un par un. C'est réglé afin d'éviter les éventuels débordements.

*Parents FCPE* : l'affichage des menus est parfois trop tardif sur le site de la mairie : M. le Maire confirme que cela s'est produit en janvier mais que désormais le problème est réglé.

Les parents FCPE souhaitent savoir si la kermesse est reconduite cette année.

La Directrice indique avoir plusieurs pistes en réflexion. Les parents de la liste FCPE proposent leur soutien, et connaissent des parents disponibles prêts à s'investir dans la mise en œuvre de la kermesse si ce projet est porté collectivement (Directrice, enseignants, parents d'élèves, autres associations de Thise ...)

La séance est levée à 20H.

La Directrice,

Le secrétaire,